

LA CFDT APPELLE À LA GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE 2019

La question des retraites est intimement liée au travail

ALORS PARLONS TRAVAIL !

Opposer les Français les uns aux autres. Stigmatiser des nantis qui seraient favorisés, distiller des petites phrases sur les avantages de certains, sur le nombre de jours de congés, les salaires, les primes ; une méthode que nous connaissons bien à France Télévisions. De l'avis de la tutelle - l'Etat -, France Télévisions, ce sont trop de salariés, trop de masse salariale, ce n'est pas assez de productivité, il faut faire des économies et réformer l'audiovisuel public.

Le tout en comptant à la fois sur la passivité des salariés qui tentent de surmonter l'injonction de faire plus avec moins de moyens et sur un « dialogue social de haut niveau ».

La CFDT veut contribuer de bonne foi à ce dialogue social. Elle négocie la réforme des retraites avec le gouvernement, et s'il y a un quelconque élément paramétrique dans la réforme (âge, trimestres de cotisation), elle s'y opposera.

A France Télévisions aussi, les accords négociés et signés par la CFDT témoignent de notre volonté d'améliorer les conditions de travail des salariés. Mais ce dialogue social de « haut niveau » ne se traduit pas toujours dans votre quotidien :

Suppression de postes, non remplacement des départs de l'entreprise, remplacement « autant que de besoin », surcharge de travail ou reventilation de tâches suite au départ de collègues, restructuration de services administratifs, accord collectif « entre parenthèses » pour la mise en œuvre de France Info et du feuilleton de France 2 à Vendargues, fermetures de France Ô et de France 4, suppression du Soir 3, déménagement de la station régionale d'Ile de France au siège, assèchement des viviers de CDD, celui des scriptes par exemple...

Ce sont les salariés qui subissent. Les taux d'absentéisme record à France Télévisions sont aussi une expression de cette souffrance des salariés.

Pour toutes ces raisons, la CFDT appelle donc les salariés de France Télévisions à participer à une grève de 24 heures le jeudi 5 décembre 2019 à partir de 00h00, avec les revendications suivantes :

- le remplacement des postes vacants indispensables au bon fonctionnement des services (administratifs, techniciens, journalistes) et la reconstitution du vivier des CDD indispensables à l'activité de FTV
- un réexamen, métier par métier et en concertation avec les salariés, de la charge de travail dans les services sous tension
- le règlement de la situation des CDDU bénéficiant de la rétroactivité du paiement des heures du samedi
- la négociation dès janvier d'un avenant à l'accord collectif pour les sites de Vendargues et de FranceInfo
- la négociation dès le 1^{er} semestre 2020 d'un vrai accord portant sur la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », afin de permettre aux salariés de se projeter à trois ans dans leur métier et ses évolutions
- la mise en œuvre loyale, par la direction, des accords signés.

Paris, le 28 novembre 2019

Laurence Sarrasin

Déléguée syndicale centrale

*Reçu le 28/11/19 à
14h50 avec les réserves
d'usage*

france-télévisions
Stephane CHEVALIER
Directeur du Dialogue Social

France Télévisions - Bureau V2848- 7, esplanade Henri de France 75015 Paris

Tel : 01.56.22.88.21

